

Fiche ACTION/PROJET

Micro-crèche Baby-Car - Association Mas des Moulins

1) Intitulé du projet/de l'action/du dispositif :

Micro-crèche itinérante Baby-Car

2) Date et/ou durée du projet/action : création en 2010, reconduction annuelle du projet.

3) L'action/projet s'inscrit dans quel contexte ? : L'association Mas des Moulins a fait le choix depuis plusieurs années déjà de construire des outils d'accompagnement à la parentalité dans le cadre de la prévention primaire et du soutien à l'insertion dans la vie du quartier. En 1981, est créé le Service Educatif de Jour qui accueille des enfants à la demande de leurs parents dans un accompagnement de proximité à la maîtrise des compétences parentales dans la relation avec leurs enfants.

En 1995, est créé le Service d'Accompagnement Famille Enfant à destination de la petite enfance (3 à 6 ans). Nous travaillons depuis un an avec les services de la PMI et plus généralement avec l'agence départementale, à l'extension de ce service sur d'autres territoires de l'agence pour l'année en cours.

Cette démarche de réflexion sur la création d'outils de prévention à destination des familles et des enfants en bas âge s'est mise en place avec les échanges autour de la prévention dans le cadre du schéma départemental en lien avec les différentes évolutions législatives.

La démarche de l'association Mas des Moulins depuis plus de vingt ans a été de créer des outils souples à destination des parents pour permettre de prévenir les difficultés de relations avec leurs enfants, les difficultés de communication. Cette expérience acquise au travers du temps nous a amenés à réfléchir à des outils d'intervention de plus en plus précoces pour éviter des prises en charges plus lourdes dans le futur. La question de l'accompagnement et du soutien des parents en parallèle à l'accompagnement de l'enfant est peu à peu apparue comme incontournable. En effet, c'est dans l'équilibre de vie des parents et la dynamique autour de leur projet de vie que s'encre l'équilibre de vie de l'enfant et donc sa capacité à s'inscrire dans une démarche de projection.

C'est donc dans le cadre de cette évolution de nos pratiques que notre association, pourrait créer un outil adapté aux besoins des mères désireuses d'entreprendre des démarches d'alphabétisation et de formation. La création de cette micro-crèche itinérante paraît être un pas supplémentaire dans cet accompagnement des familles à l'exercice de leurs fonctions parentales et dans leur droit à une citoyenneté active.

Les services actuels de l'association sur le quartier, nous paraissent pouvoir se coordonner autour de cette recherche de réponses variées à destination des familles et de la petite enfance en lien avec les services de la PMI, de l'agence départementale, des partenaires associatifs, les collectivités locales et territoriales... avec lesquels nous travaillons déjà.

Le temps de cadre répartis sur les trois services concernant la petite enfance permettra d'accompagner les professionnels de terrain dans la construction et la mise en œuvre du partenariat, dans une mise en commun des pratiques et d'une réflexion sur les spécificités du territoire.

Le temps d'éducatrice jeunes enfants permettra de coordonner l'aspect technique et organisationnel.

4) **Quel(s) est(sont) le but(s) de l'action ? :**

➤ **A) Les besoins des mères qui ont entrepris des démarches d'insertion professionnelle, d'alphabétisation, d'intégration dans différents dispositifs de droits communs**

C'est la condition particulière des mères qui détermine l'accès de l'enfant au Baby Car. L'accueil de l'enfant répond à un besoin de la part de la mère, engagée dans une démarche d'insertion. Celle-ci doit pouvoir trouver dans l'offre que propose le Baby Car un moyen fiable d'accueil, lui permettant de se libérer en confiance et à moindre coût durant quelques heures dans la journée. La structure itinérante implique la notion de proximité. L'enfant reste dans un périmètre suffisamment proche, évitant les difficultés de transport et des pertes de temps importantes. La question du lien et de la confiance est au cœur de la relation qui va s'établir entre la mère et l'équipe. L'installation du Baby Car dans le quartier, dans un lieu connu et reconnu est un facteur déterminant pour inciter les mères à se recentrer sur leurs propres activités sans pour autant culpabiliser ou affronter des contraintes à leurs yeux insurmontables.

La halte-garderie itinérante est l'expression d'une volonté commune entre le Conseil Départemental, la Municipalité, la Caisse d'Allocation Familiale et l'Association Mas des Moulins pour répondre à un besoin spécifique des familles des quartiers Cévennes, Petit Bard, Arceaux. Ce système d'accueil flexible correspond aux besoins que rencontrent les mères dans leurs démarches d'insertion et d'intégration, à savoir un lieu d'accueil pour leurs enfants permettant à celles-ci de s'engager dans des démarches rendues impossibles sans relais de garde fiable.

Au-delà du fait d'aider les mères à concilier vie familiale, intégration sociale et projet d'insertion, le bus itinérant assure un service d'accueil et d'activités de qualité, un lieu éducatif, de découvertes, de savoirs nouveaux, de socialisation, dans le respect des rythmes de vie, des personnalités et des besoins propres à chaque enfant.

➤ **B) Les besoins spécifiques de l'enfant non scolarisé**

L'équipe éducative s'applique à répondre aux besoins des enfants selon deux axes :

De façon individuelle :

- En respectant la personnalité et le rythme de vie de l'enfant.
- En assurant la sécurité psychologique et physique de l'enfant.
- En éduquant l'enfant afin de développer son autonomie.
- En sensibilisant l'enfant aux expériences motrices, sensorielles et créatrices.
- En habituant l'enfant à la vie en groupe et à ces règles, en favorisant les échanges entre enfants et l'apprentissage du respect de l'autre.

En observant :

- Dépister par l'observation les éventuelles difficultés, troubles, retards de l'enfant pour en éviter l'installation.
- Trouver avec les parents, les professionnels de la petite enfance et les travailleurs sociaux, des solutions ou des orientations pour apporter un mieux-être à l'enfant.

5) **Description du projet/action :** Le BABY CAR est une micro-crèche itinérante agréée par la PMI, subventionnée par la CAF, le Conseil Départemental et la Mairie. Il s'agit d'une structure mobile de type camping-car, se déplaçant par demie journée dans les quartiers de Petit Bard Pergola, Cévennes.

6) Organisation et déroulement : les objectifs

Il s'agit d'un mode d'accueil destiné à de jeunes enfants dont les mères sont en démarche d'insertion. Cette structure itinérante innovante répond aux besoins de proximité géographique et de flexibilité.

Les objectifs opérationnels

La structure d'accueil

Le camping-car « boîte à outils », regroupe les infrastructures nécessaires à l'accueil des jeunes enfants.

- Point hygiène
- Dortoir
- Biberonnerie
- Mobilier
- Matériel d'animation

Le Baby Car dispose d'un aménagement sanitaire ainsi que de couchages adaptés aux tous-petits. Les quartiers mettent à la disposition du Baby Car une salle permettant d'aménager un lieu ludique et sécurisant pour les tous-petits, propice aux jeux et activités.

Les enfants

Le Baby Car accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Il a une capacité d'accueil de 10 enfants simultanément.

L'équipe professionnelle

Le Baby Car est un lieu d'échange et de socialisation où une équipe professionnelle de la petite enfance est attentive et offre une réponse adaptée à chaque famille.

Elle est composée de quatre personnes :

- une éducatrice de jeunes enfants, garante du projet pédagogique du Baby Car (référente technique)
- trois accueillantes ayant soit l'agrément d'assistante maternelle soit titulaires d'un CAP Petite Enfance.

Leurs missions sont d'accueillir, de favoriser l'éveil et l'épanouissement du jeune enfant, tout en lui permettant de se construire dans son environnement familial, social, culturel et d'exercer à son rythme ses potentialités physiques, psychomotrices, intellectuelles, affectives et sociales, en privilégiant des liens étroits avec chaque parent.

7) Nombre d'enfants et tranche d'âge concernés par le dispositif/action :

Nombre d'enfants inscrits 0 / 6 ans : 10

8) Résultats attendus et impacts observés sur les enfants/les ados :

✓ La relation à l'enfant

- Education, socialisation et relation affective

Par le partage, la patience, l'écoute et la verbalisation, l'enfant apprend petit à petit à se socialiser. La vie en collectivité permet à l'enfant de se détacher progressivement et en douceur de la cellule familiale et de trouver une place autre que dans la famille.

Le Baby Car constitue un cadre sécurisant où l'enfant pourra s'épanouir sereinement, laissant la mère libre psychologiquement dans sa démarche d'insertion.

- Le suivi médical de l'enfant

Les enfants malades ne pourront fréquenter la collectivité. Toutes les vaccinations seront demandées à jour lors de l'inscription dans la halte-garderie, une copie des principales pages du carnet de santé sera effectuée dès l'inscription de l'enfant.

Nous demanderons aux parents de remplir une fiche sanitaire complète assurant le suivi médical de leur enfant.

✓ Le travail avec les parents

Ce Baby Car offre une double fonction. Celle de donner un espace différent à l'enfant pour favoriser sa socialisation et son éveil intellectuel, moteur, affectif et celle de laisser à la mère un espace et un temps personnel, affranchi des contraintes de garde.

Pour ce deuxième volet plusieurs aspects sont à prendre en compte :

- La communication

Il semble primordial de faire le lien au quotidien avec les mères, entre la maison et la micro-crèche, accueillir chaque famille de manière individualisée et se rendre disponible pour une écoute appropriée. Le travail de l'équipe consiste à prendre des nouvelles de l'enfant à son arrivée le matin. Autant d'informations qui permettent à l'équipe d'adapter son travail avec l'enfant et éventuellement de comprendre certaines de ses manifestations.

Le soir, les mères pourront également rencontrer les différents membres de l'équipe éducative afin de prendre connaissance du déroulement de la journée de leur enfant, de ses éventuelles acquisitions ou difficultés.

Faciliter l'autonomie en assurant le relais entre l'enfant et sa famille, l'enfant et son environnement, l'institution et les parents.

- Les rencontres

Organiser des accueils parents enfants afin d'enrichir ces relations, qu'ils puissent rencontrer d'autres parents et communiquer, qu'ils puissent demander des conseils à des professionnels de la petite enfance.

Nous souhaitons une réelle implication des familles sur la vie du bus, et ainsi créer l'opportunité d'élargir sa perception des autres en rencontrant d'autres parents dans un autre contexte, s'intégrer dans une nouvelle commune et créer une solidarité entre les familles.

En fonction des situations, un temps particulier sera accordé à la relation qu'une mère peut entretenir avec son enfant. Les observations sur le comportement de son enfant lui seront communiquées et des informations lui seront transmises pour l'aider à résoudre les problèmes auxquels elle-même se trouve confrontée.

9) Financement et partenaires :

CAF, CNAF (financement Espoir Banlieues), Conseil Départemental, Mairie

10) Pour en savoir plus, personne à contacter (indiquer les fonctions + tél + mail) :

Gestionnaire (désignation & adresse) :

Association Mas des Moulins
2452 av du Père Soulas 34090 Montpellier
Adresse électronique : secretariat@mecsbonseccours.fr
Téléphone : 04 67 63 07 40

Interlocuteur : STACCIOLI Gino - Fonction : Directeur
Adresse électronique : gstaccioli@mecsbonseccours.fr
Téléphone : 06 44 23 64 42

11) Conseils éventuels pour mener à bien ce type de projet/action :

Evaluation de besoins, travail de concertation avec les partenaires, association des familles et des principaux représentants du territoire, constitution d'une équipe solide et motivée.